

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

N° 545.974

4. — AUTOMOBILISME.

Montage de freins pour système à chenilles souples.

M. ADOLPHE KEGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 16 janvier 1922, à 16<sup>h</sup> 14<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 5 août 1922. — Publié le 25 octobre 1922.

Dans les appareils à chenilles souples, à guide intérieur, dans lesquels l'entraînement de la chenille se fait par friction, le freinage doit être prévu de telle façon que tout glissement de la chenille sur la poulie retardatrice doit être impossible.

La présente invention a pour objet un dispositif de freinage assurant ce desiderata.

Ce dispositif est représenté à titre d'exemple, sur le dessin annexé dans lequel :

La figure 1 est une vue en coupe.

La figure 2 est une élévation vue de côté du frein.

Sur la poulie retardatrice 1, qui forme avec la poulie 5 une poulie complète support de chenille, est monté le tambour de frein 2 contre lequel viennent s'appuyer intérieurement des sabots de freins ordinaires 3 commandés par le levier 4, comme dans les véhicules ordinaires.

Il va sans dire que le frein peut aussi bien agir directement sur la partie de poulie correspondante que sur un tambour spécial comme indiqué sur la figure 1 sans rien changer aux caractéristiques mêmes de l'invention.

La poulie 5 est reliée à la poulie 1 par un dispositif comportant deux plans inclinés circulaires 6, dont l'un est fixé en 7 au moyen de la poulie 1 et l'autre en 8 à une pièce 30 reliée rigidement à la poulie 5.

Le véhicule étant en marche, si l'on fait agir le frein, la poulie 1 tend à ralentir. La poulie 5, entraînée par la chenille a tendance à continuer son mouvement, qui se trouve à contrarié par les plans inclinés entrant automatiquement en jeu et dont l'effet est de rapprocher les deux poulies l'une de l'autre pour assurer un serrage parfait du guide 9 de la chenille.

RÉSUMÉ.

Un dispositif de montage de freins sur une poulie en deux parties, porteuse de chenilles, caractérisé en ce que la résistance produite par le freinage tend à rapprocher les deux parties de la poulie l'une de l'autre pour serrer énergiquement le guide intérieur de la chenille.

A. KEGRESSE.

Par procuration :

Société G. BRETON, P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ.

Prix du fascicule : 1 franc.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3°).

N° 545.974

M. Kegrasse

Pl. unique

Fig. 2

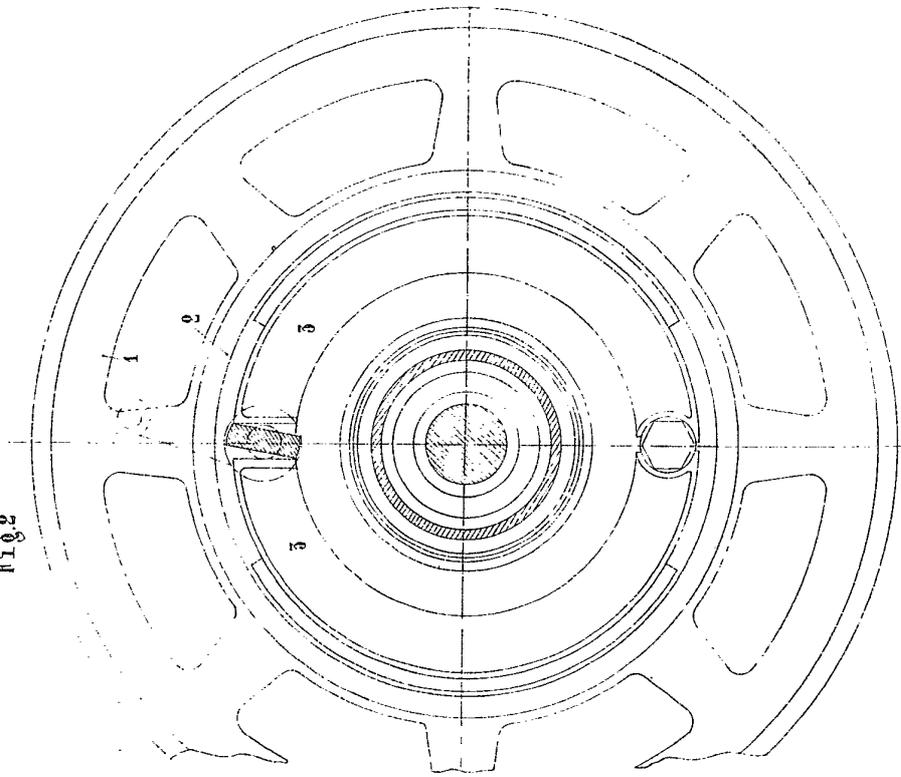


Fig. 1

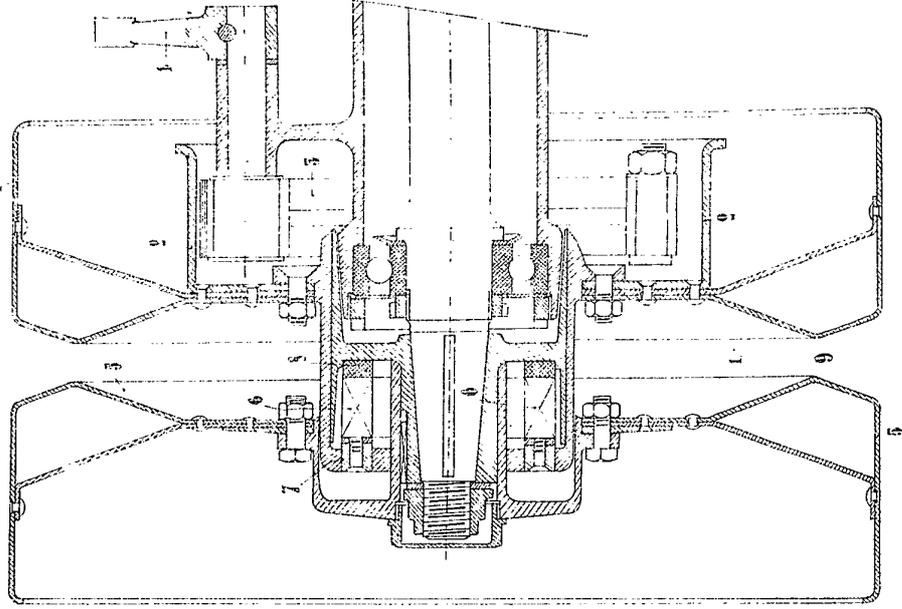


Fig. 2

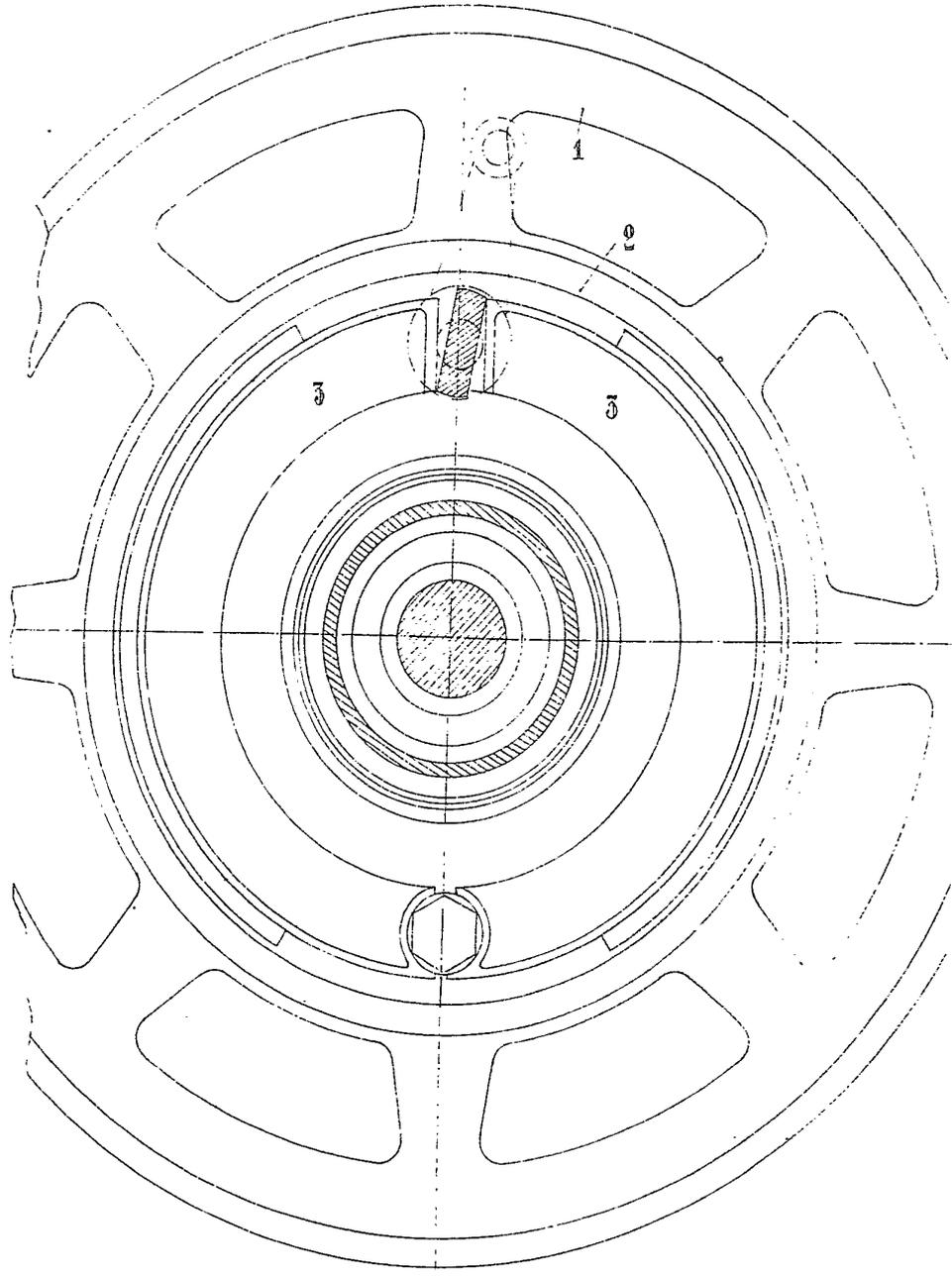


Fig. 1.

